

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLERAULT**Délibération du bureau prise par délégation****ACTE N° BC-20210503-008****du 03 mai 2021****n°008****page 1/2****EXTRAIT:**

**GRAND
CHÂTELLERAULT**
COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

Nombre de membres en exercice : 26

PRESENTS (22) : M.ABELIN, M.PICHON, M.MICHAUD, M.COLIN, M.PEROCHON, Mme AZIHARI, M.DROIN, M.MATTARD, Mme DE COURREGES, Mme BOURAT,, M.CHAINE, Mme LAVRARD, M.PREHER, M.CIBERT, Mme MARQUES-NAULEAU, Mme LANDREAU, M.BOISSON, M.AURIAULT,, M.BAILLY, M.BONNARD, M.BRAGUIER, Mme BRAUD

POUVOIRS (3) : M.JUGE donne pouvoir à M.COLIN
M.MEUNIER donne pouvoir à M.ABELIN
M.TARTARIN donne pouvoir à M.LANDREAU

EXCUSES (1) : Mme GODET

Nom du secrétaire de séance : Johnny BOISSON

RAPPORTEUR : Monsieur Gérard PEROCHON**OBJET : Réapprovisionnement magasin général 2020 - Avenants de transfert - Marchés 20M35 (lot n° 13) et 20M37 (lot n° 16)**

Les marchés « Réapprovisionnement du magasin général 2020 » numérotés 20M35 (lot n° 13 – Fourniture de pièces de rechange d'origine pour VL et VU de marque Renault en dehors des pièces de rechange de qualité équivalent du lot 16) et 20M37 (lot n° 16 – Fourniture de pièces de rechange de qualité équivalente pour VL et VU Multi-marques) ont été signés avec la société SODAC des Nations à Châtellerault (86100) conformément à la délibération n°1 du bureau communautaire du 2 décembre 2019.

A la suite d'une réorganisation au sein de la société SACOA, les marchés doivent être modifiés afin d'intégrer le changement de titulaire.

VU la délibération n° 3 du Conseil Communautaire du 22 juillet 2020, déléguant une partie des attributions du conseil au bureau,

VU la délibération n° 1 du Bureau Communautaire du 2 décembre 2019 autorisant le Président ou son représentant à signer les marchés d'approvisionnement du magasin général 2020,

VU l'article R.2194-6 du code de la commande publique relatif aux modifications de marché pour remplacement de nouveau titulaire,

CONSIDERANT la réorganisation juridique, opérationnelle et le regroupement de la fonction grossiste de Châtellerault (SODAC des Nations sur Poitiers (SACOA des Nations),

CONDIDERANT la nécessité de transférer l'exécution des marchés au nouvel exploitant SACOA DES NATIONS,

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLEVAULT

Délibération du bureau prise par délégation

ACTE N° BC-20210503-008

du 03 mai 2021

n°008

page 2/2

Le bureau communautaire, ayant délibéré, décide d'autoriser le Président à signer les avenants de transfert des marchés 20M35 et 20M37 à la société SACOA DES NATIONS.

Adopté à l'unanimité

Pour ampliation,
Pour le président et par délégation,
La directrice des affaires juridiques et institutionnelles,
Céline NICOUD